

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Quette d'Égypte: *Alopochen aegyptiacus*

(Linnaeus, 1766)

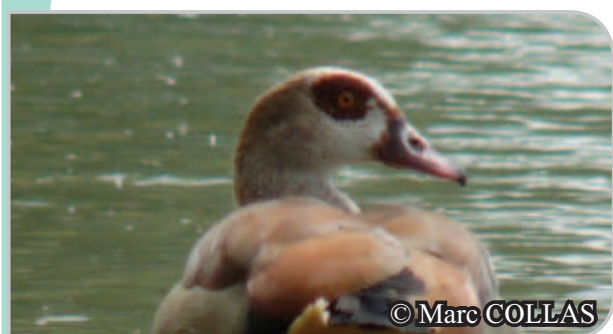
Critères de détermination

Famille des Anatidés, sous famille des Tadorninés

Mensurations : Longueur : 70 cm, envergure de 110 à 140 cm, poids compris entre 2 kg (femelles) et 2.5 kg (mâles).



Corps : couleur d'ensemble chamois, ventre blanchâtre portant une tache pectorale brun chocolat. Le miroir alaire vert contraste avec les couvertures alaires blanches, très visibles en vol. La queue est noire et les longues pattes roses.
(Variétés blondes et blanches en élevage.)



Tête : claire avec une nuque un peu plus sombre. Présence d'une tache brun chocolat autour de l'oeil. Bec de couleur clair pâle à bords sombres, iris jaune pâle.

Biologie & Ecologie

Reproduction : première reproduction habituellement à l'âge de 2 ans. Une ponte annuelle de 7 à 9 oeufs couvés par la femelle pendant 28 à 30 jours. Emplacement du nid variable mais toujours à proximité d'un point d'eau. L'espèce utilise parfois le nid de rapaces ou de corvidés.

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Habitat : tous les types de plan d'eau douce naturels ou artificiels ainsi que les gravières et le long des fleuves et rivières.

Origine & Apparition

Espèce afro tropicale, surtout soudano-sahélienne. Introduite en Angleterre au 18^e siècle. Elle s'échappa de captivité ou fut libérée intentionnellement et vécut en liberté dans le sud est du pays, principalement dans le Norfolk. La population européenne totaliserait, en 2010, plus de 71 000 individus.

En France, hormis une introduction volontaire dans le Calvados en 1984, l'espèce a fait souche à partir des populations frontalières. D'après les enquêtes menées de 2009 à 2011 par l'ONCFS, l'espèce a déjà été notée dans 52 départements. L'effectif hivernant serait de l'ordre 1400 individus et l'effectif nicheur compris entre 150 et 200 couples. Les plus fortes concentrations se rencontrent dans le nord-est de la France (Bas-Rhin, Moselle..) et dans le Pas-de-Calais. Des hybrides avec divers anatidés ont été observés (oie cendrée, canard colvert, bernache du Canada, ...).

Réglementation

Espèce exclue de la liste d'espèce gibier (AM du 30/09/1988) et de la liste d'espèces protégées (AM du 17/04/1981). L'Ouette fait partie de la liste des espèces interdites d'introduction sur le territoire français (AM du 30/07/2010). Les variétés d'élevage blondes et blanches de l'Ouette d'Égypte sont citées dans la liste des espèces, races ou variétés d'oiseaux domestiques (AM du 11/08/2006). Sa détention est soumise à autorisation préfectorale (AM du 10/08/2004 modifiés par l'arrêté ministériel du 30/07/2010).

Coordination : Florent LAMAND

Maquette : Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction : Océane JERUZALSKI, Jean-Marc CUGNASSE

Contribution : Emmanuelle SARAT, Jean-Marc CUGNASSE

Validation : Jean-Marc CUGNASSE

Sources

<http://www.invabio.fr> (consultation : Août 2014)

Sarat E. (coord.) 2012. Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature, 128pp.

Benmergui M. 2011. Note technique sur l'Ouette d'Égypte *Alopochen aegyptiaca*. ONCFS. 33p.

Colin H. & Greensmith A. 2003. L'œil Nature - Oiseaux du monde. Editions Bordas. 416p.

Agence de l'Eau Artois-Picardie. Les espèces animales invasives des milieux aquatiques et humides du bassin Artois-Picardie. 2005. 38p.

Dubois P.J. 2012. Les populations d'oiseaux allochtones en France en 2011 (2^e enquête nationale). Ornithos 19-4 : 225-250.